

Envoyé en préfecture le 11/05/2017
Reçu en préfecture le 11/05/2017
Affiché le **22 MAI 2017**
ID : 029-212902936-20170503-DE25041703-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE
DE
TREGUNC

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de-

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine – SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUT Dominique – FLOCH ROUDAUT Rachel – DION Michel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia – ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie – LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René – SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal – LE GUILLOU Marthe

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Michel TANGUY à Marie-Pierre RIVIERE
- Muriel LE GAC à Régine SCAER JANNEZ
- Jean-Paul NIVEZ à Valérie VOISIN
- Yoann GUYON à Fanny SALAUN

Date de convocation : 14 avril 2017

Bruno BORDENAVE est nommé secrétaire de séance

ZONAGE
ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal arrêtant ce projet de zonage lors de sa réunion du 4 juillet 2016 ;

Considérant les observations enregistrées qui feront l'objet d'une étude approfondie par la commune en liaison avec le bureau d'études LABOCEA ;

Considérant l'avis favorable à la réalisation de ce projet du commissaire enquêteur ;

Considérant l'avis favorable de la commission urbanisme et habitat du 4 avril 2017,

Entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le plan de zonage d'assainissement des eaux usées tel que proposé et joint en annexe ;
- autorise Monsieur le Maire de signer tout document à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 3 mai 2017

LE MAIRE
Olivier BELLEC



(Handwritten signature line)

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

